



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Coordination sécurité routière
Fabienne BAVOUX

Bar-le-Duc, le

28 DEC. 2020

**La Préfète de la Meuse
à
liste destinataires in fine**

Objet : Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) 2021 - Appel à projets

Depuis 2002, la politique de sécurité routière est une priorité nationale. Comme chaque année, de nombreux acteurs se mobilisent pour sensibiliser les citoyens à adopter des comportements toujours plus respectueux. Leurs projets sont soutenus dans le cadre du PDASR.

Cette année, les indicateurs locaux de l'accidentalité sont tous orientés à la baisse, tout comme les indicateurs nationaux.

Sur la période du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre, en Meuse, le nombre de personnes décédées dans un accident de la route a fortement baissé. Nous recensons 7 tués contre 16 en 2019. Les autres chiffres suivent cette même tendance.

Par le passé, en 2013, le département a déjà connu des données aussi faibles. Malheureusement, ces chiffres sont repartis à la hausse durant les six années qui ont suivi.

Il ne faut donc pas relâcher nos efforts et toujours rester mobilisés.

Des erreurs de comportement sont principalement la cause de ces accidents : des consommations de stupéfiants et/ou d'alcool, des vitesses excessives ou inadaptées et des utilisations d'écrans pendant le temps de conduite - ce dernier facteur étant d'ailleurs en forte augmentation.

De plus, le département est toujours fortement impacté par l'excès de consommation de produits psychoactifs.

Les actions proposées devront non seulement être axées sur ces facteurs comportementaux mais aussi répondre aux enjeux définis dans le Document Général d'Orientation (DGO) 2018 - 2022.

Pour rappel, les autres enjeux du DGO sont :

- le risque professionnel routier ;
- les deux-roues motorisés ;
- les usagers vulnérables.

(Les neuf fiches enjeux issues du DGO sont présentes parmi les pièces jointes).

Je vous invite d'ores et déjà à présenter vos projets qui, pour être éligibles, devront s'inscrire dans les priorités identifiées. Cette année, les membres du comité de suivi seront très attentifs aux projets innovants qui sauront d'une part mettre en avant les valeurs du "vivre ensemble" et d'autre part

Tél. : 03 29 79 92 99

Fabienne BAVOUX

Mél : fabienne.bavoux@meuse.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires de la Meuse

14 rue Antoine Durenne – CS 10501 - 55012 Bar le Duc Cedex

s'adapter aux contraintes éducatives liées au contexte sanitaire actuel.

Par ailleurs, n'hésitez pas tout au long de l'année, à me faire part des actions pour lesquelles vous ne sollicitez pas d'aide financière du PDASR.

Cela me permettra d'avoir une vision globale sur l'ensemble des actions de sensibilisation qui peuvent faire évoluer les comportements dangereux, source d'accidents.

Les dossiers de demande de subvention seront transmis à la coordination, **de préférence**, par courrier électronique à l'adresse suivante :

ddt-csr@meuse.gouv.fr

Vos propositions sont attendues pour le **15 février 2021 au plus tard**

En annexe, vous trouverez l'ensemble des documents de référence :

- 1) **Fiche "appel à projet PDASR 2021" (annexe 2)**. Il convient de remplir impérativement une fiche par action ;
- 2) **Fiche "bilan d'action PDASR 2021" (annexe 3)** à compléter une fois l'action terminée.

Si vous souhaitez réaliser en cours d'année, une action non prévue dans le cadre de cet appel à projet, vous pouvez contacter la coordination sécurité routière qui examinera les possibilités de subvention et de mise en œuvre de l'action.

Je vous invite à diffuser largement cet appel à projet auprès de tout autre acteur porteur de projets d'actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Enfin, je vous rappelle que pour optimiser la médiatisation de vos actions, le cabinet de la préfecture et la coordination sécurité routière **doivent** obligatoirement être informés en amont de toutes vos actions de sensibilisation.

Je vous remercie très sincèrement pour votre implication autant dans la préparation que dans la réalisation de ces actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Afin de s'adapter au contexte de crise sanitaire liée au coronavirus, le porteur de projet s'engage à mettre en œuvre le protocole de protection et veillera à son respect par l'ensemble des participants.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Directeur de Cabinet,
Chef de projet sécurité routière

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop at the top and a long horizontal stroke at the bottom.

Jean-Michel RADENAC